

L'arsenic est naturellement présent dans le sol et dans l'eau. De plus, il entre dans la fabrication de divers produits, par exemple le verre, le papier, les textiles et les pesticides. Les activités industrielles, telles que l'exploitation minière, entraînent également le rejet d'arsenic dans l'environnement. L'arsenic existe sous diverses formes présentant chacune un risque différent pour la santé humaine, mais certaines n'en présentent aucun.

Les activités des anciennes mines d'or des environs de Yellowknife ont introduit des contaminants tels que l'arsenic, l'antimoine et le mercure dans l'environnement. De nombreuses études réalisées par le gouvernement, les universités et d'autres organisations ont fourni des renseignements sur la quantité d'arsenic et d'autres contaminants dans le sol, l'eau, les sédiments, le poisson et les aliments traditionnels dans la région.

Où puis-je obtenir plus d'information?

Consultez le site Web du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à www.gov.nt.ca/fr

Vous pouvez également communiquer avec :

Erika Nyssonen, Conseillère principale
Division de la protection de l'environnement et de la gestion des déchets
erika_nyssonen@gov.nt.ca

Alex Lynch, Spécialiste technique
Division de la protection de l'environnement et de la gestion des déchets
alex_lynch@gov.nt.ca

Contamination existante à l'arsenic dans la région de Yellowknife : Évaluation des risques pour la santé humaine



Comment évalue-t-on les risques possibles pour la santé humaine?

La population souhaite connaître les effets possibles de ces contaminants sur la santé humaine. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et le gouvernement du Canada (Canada) collaborent à la réalisation d'une évaluation des risques pour la santé humaine (ÉRSH) présentés par la contamination existante dans les régions de Yellowknife, de Ndilo et de Dettah. L'ÉRSH est un processus scientifique utilisé pour décrire et estimer la probabilité d'un risque potentiel pour les humains découlant de l'exposition à des contaminants environnementaux.

Comment?

Chasser, nager, cueillir des petits fruits, boire de l'eau

Concentrations :

d'arsenic,
de mercure
et d'antimoine

Qui?

Individus et
collectivités

Il faut répondre à ces trois questions pour déterminer le niveau des risques.

Quelles zones font l'objet de l'étude?

L'ÉRSH est axée sur les zones situées à l'ouest de la mine Giant et autour de la mine Con. Nous comptons aussi examiner les secteurs où se trouvent des chalets, des camps et des lieux de pêche à l'est de la mine Giant (p. ex. le secteur de la route Ingraham Trail) et d'autres secteurs traditionnellement utilisés par les collectivités autochtones locales. L'étude s'étend dans un rayon de 25 km, zone où les niveaux de contaminants reflètent les conditions générales locales.

Les secteurs de la ville de Yellowknife, de Ndilo et de Dettah ne seront pas pris en compte dans l'ÉRSH,

puisqu'ils ont déjà été étudiés dans le cadre de l'évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement du Projet d'assainissement de la mine Giant.

Les résultats de l'étude ont conclu que les risques étaient très faibles pour Dettah et Yellowknife et faibles pour Ndilo.

Dans les deux cas, les niveaux de risques s'apparentent aux risques posés par une radiographie.

Pour de plus amples renseignements sur l'évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement, visitez le site Web du Projet d'assainissement de la mine Giant : <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100027364/1100100027365>.



Quels renseignements avons-nous recueillis?

Dans le cadre de l'ÉRSH, le GTNO et le Canada ont recueilli de l'information sur la façon dont les gens utilisent la zone d'étude au moyen d'un sondage sur l'utilisation des terres. On demandait aux gens s'ils pêchaient, chassaient, campaient ou cueillaient des fruits, et combien de temps ils consacraient à ces activités dans la zone d'étude. L'information ainsi recueillie nous aidera à mieux comprendre les risques de contact avec des contaminants dans ces zones.

Nous avons également examiné les données disponibles sur la présence d'arsenic dans les sols, l'eau, les sédiments, le poisson et d'autres aliments

traditionnels dans la zone d'étude. Toute donnée manquante a été corrigée par un échantillonnage supplémentaire effectué en 2018. Nous utiliserons ces données et l'information recueillie dans le cadre du sondage sur l'utilisation des terres pour calculer le niveau des risques présents dans la zone d'étude.

Quelles sont les prochaines étapes?

Les résultats de l'évaluation des risques seront examinés par le GTNO et le Canada afin de déterminer les mesures correctives à mettre en place ou les options de gestion des risques, le cas échéant. Ces prochaines étapes comprendront la participation des collectivités à l'automne 2019.